

# CORONAVIRUS

## COVID-19



**Vendredi 10 avril 2020**



### ***“ Gardons le contact !***

*La crise sanitaire que nous traversons a bouleversé le fonctionnement de la Municipalité. Il a fallu adapter l'organisation des services municipaux pour garantir la continuité du service public. Je veux à ce titre rendre hommage aux agents de la Ville mobilisés sur le terrain. En dépit de l'ampleur de l'épidémie, ils continuent d'entretenir nos rues, de nettoyer nos équipements publics. Ils accueillent les enfants des personnels prioritaires selon les termes définis par le gouvernement, préparent leur repas...*

*Cette situation inédite nous oblige aussi à modifier nos façons de vous informer et de communiquer avec vous. C'est pourquoi, nous avons décidé de créer une newsletter pour préserver les liens qui nous unissent. Malgré la dureté du confinement sur notre vie quotidienne, nous devons continuer à « faire ville », « faire société ». Cette newsletter vous donnera quelques informations utiles sur les règles à respecter ou encore sur la manière dont la vie s'organise dans notre ville.*

*C'est par notre engagement collectif que nous surmonterons au mieux cette crise et je sais qu'à Fleury-Mérogis nous n'en manquons pas. ”*

**Olivier CORZANI, votre maire**

## ● FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

### **Vous recherchez une information ?**

Les questions les plus fréquemment posées sont recensées dans notre FAQ.

Consultez le thème qui vous intéresse :

<https://www.fleurymerogis.fr/index.php/actualite/covid-19-foire-aux-questions>

## ● CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL MINIMUM

**La mairie est fermée au public, mais une permanence téléphonique est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (tél.: 01 69 46 72 00).**

Le service État civil / CCAS est maintenu uniquement sur rendez-vous.

La présence physique d'agents de manière permanente ou ponctuelle est maintenue dans les services suivants: les Ressources humaines, les Finances, le Centre technique municipal, le CCAS, les crèches, l'accueil périscolaire et le Centre de loisirs pour les enfants des personnels prioritaires, la

Restauration, l'Entretien, le secrétariat de la Direction générale ou encore les astreintes techniques, le portage des repas à domicile pour les personnes âgées isolées.

Tous les équipements municipaux et le cimetière sont également fermés au public.

L'accès aux parcs publics, espaces forestiers, promenades, lacs est interdit. Cette décision vaut pour nos aires de jeux pour enfants, le skatepark, le terrain de basket, le city stade, les parcs des Joncs-Marins et de la Greffière, le parc Marcille, les jardins familiaux, la forêt de Saint-Eutrope et tous nos espaces boisés.

## ● SOLIDARITÉ : PLATEFORME D'ENTRAIDE ENTRE HABITANTS

La Ville facilite la mise en relation des habitants qui proposent des initiatives pour s'entraider et ceux qui en ont besoin (aide aux courses et livraison à domicile près de chez soi, aide aux devoirs à distance, garde d'enfants, etc.).

Vous pouvez vous inscrire sur [solidairesc19@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:solidairesc19@mairie-fleury-merogis.fr) ou contactez le 06 33 14 55 85 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

## ● LE DISPOSITIF « CANICULE » ENCLENCHÉ

La Ville a déclenché le dispositif « canicule » qui s'adresse à toutes les personnes âgées isolées recensées. Les personnes inscrites sont contactées plusieurs fois par semaine afin de s'assurer qu'elles n'ont pas de difficultés particulières. Toute personne souhaitant s'inscrire peut contacter la permanence téléphonique de la mairie.

## ● SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

La situation liée à l'épidémie de Covid-19 constitue une situation potentiellement stressante pour de nombreuses personnes.

Afin de répondre aux besoins qui s'expriment dans la population, la Ville souhaite vous informer des dispositifs mis en œuvre :

> Un dispositif national de prise en charge médico-psychologique est instauré au bénéfice des personnes qui en auraient besoin. Vous pouvez contacter gratuitement un numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000** en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique.

> La Préfecture avec les associations Médiavipp 91 et Tempo a également

mis en place une plateforme gratuite d'écoute et de soutien psychologique : vous pouvez contacter le **0 800 030 091**. 12 psychologues sont mobilisés pour vous répondre du lundi au samedi de 10h à 18h.

> Pour les Floriacumois qui le souhaitent, la Ville a conclu un partenariat avec Madame Martini, psychologue qui exerce au cabinet des Joncs-Marins. Pour toute demande de consultation liée à la crise sanitaire et au contexte de confinement, elle reçoit sur rendez-vous à son cabinet le lundi de 10h à 18h, ou en téléconsultation Doctolib. Le Docteur Martini propose dans ce cadre, un tarif préférentiel à 15 euros réservé uniquement aux Floriacumois. Vous pouvez la contacter au **06 03 00 82 37**.

## ● LA COLLECTE DES DÉCHETS

Un service réduit est assuré. La collecte des déchets ménagers et emballages est maintenue et les encombrants sont collectés uniquement pour l'habitat collectif.

Vous souhaitez rester informé-e-s, en direct des collectes de déchets ? Cœur d'Essonne

Agglomération vous propose un service gratuit d'infos par SMS. Inscrivez-vous en ligne : <https://bit.ly/2J0VU7J>

Plus d'infos au **0 800 293 991** ou sur <http://siredom.com>

## ● PHARMACIES ET MÉDECINS

Pour trouver facilement la pharmacie la plus proche de chez vous :

<http://monpharmacien-idf.fr/pharmacie-de-garde-essonne-91>

Connaître les médecins de garde en Essonne :

<http://medecin-de-garde.com/essonne>

Pour recevoir la newsletter, envoyez vos nom, prénom et adresse mail à [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)